

« Le recours à la maîtrise d'ouvrage privée par les personnes publiques »

Vendredi 13 mars 2026, de 9h à 13h, à distance

Par Me Clément GOURDAIN et Me Laurent AMON, Avocats à Nantes

## PROGRAMME

- *Après un rappel des obligations s'appliquant aux maîtres d'ouvrages public en matière de réalisation d'équipements publics, seront examinés les différents montages contractuels permettant d'externaliser cette maîtrise d'ouvrage.*
- *Seront ainsi abordés les montages contractuels issus du droit de la commande publique, tels que le contrat de concession et le marché de partenariat, et les montages issus du droit privé, tels que la VEFA, le BEFA, le CPI et le crédit-bail.*
- *Seront enfin abordés les montages reposant sur la cession de terrain contre remise de locaux à construire*